



Secrétariat fédéral

Personne de contact : A. MAIRIAUX

Nos Réf.: 0003/20140425

Bruxelles, le 25 avril 2014

Monsieur le Président,

Les élections fédérales approchant, l'Union Nationale Service Public ¹ souhaite informer ses adhérents, mais aussi l'ensemble des fonctionnaires fédéraux, régionaux et leurs familles sur les positions prises par les différents partis politiques concernant diverses problématiques.

C'est pourquoi nous souhaitons obtenir la position de votre parti aux questions articulées autour de trois thématiques :

- la Fonction publique (des différentes entités),
- le SPF Finances,
- la fiscalité.

Les réponses seront, entre autres, publiées sur notre site internet et diffusée à nos membres dès réception.

FONCTION PUBLIQUE

1. Votre parti est-il favorable au maintien de la **spécificité du statut des fonctionnaires**, qui nous semble une condition fondamentale au bon fonctionnement des institutions publiques ? Votre parti est-il prêt à défendre ce statut et à faire en sorte qu'il cesse d'être attaqué de toutes parts comme c'est le cas actuellement ?

Votre parti est-il prêt à garantir une priorité absolue au recrutement d'agents statutaires via le SELOR, dans des conditions rigoureusement définies par la loi et dans le respect de l'égalité des chances ?

2. L'administration fédérale a participé à l'effort en matière de diminution des frais de fonctionnement de la Fonction publique. Nos missions aux services du citoyen n'ont, elles, pas diminuées. Ce qui induit une diminution de la qualité du service offert et de facto, de l'emploi. Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les **effectifs de la Fonction publique** en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

¹L'UNSP est une organisation syndicale autonome représentative au sein du Comité de secteur II (Finances) et agréée dans les autres comités de secteur.



3. Votre parti est-il favorable à un gel des dépenses publiques fédérales ? Dans l'affirmative, quels seront les secteurs concernés ou mesures envisagées ? Quel sera l'impact sur la Fonction publique fédérale et régionale ?

4. Quelle est la position de votre parti en ce qui concerne l'idée de prolonger encore la carrière des citoyens en général et des fonctionnaires en particulier ?

Plus spécifiquement :

- L'âge de la retraite sera-t-il maintenu à 65 ans ?
- L'actuel régime de « préretraite » (départ possible à 62 ans) sera-t-il maintenu ?
- Comptez-vous revoir la méthode de calcul actuelle pour déterminer le montant de la pension ?
- Votre parti compte-t-il maintenir le mécanisme spécifique du service actif et l'accordera-t-il à l'ensemble des agents exécutants le même métier dit « à pénibilité » ?

5. Votre parti s'engage-t-il à ne jamais recourir au **blocage des salaires et des pensions** des fonctionnaires ?

Votre parti s'engage-t-il à **maintenir l'indexation** des salaires ?

Votre parti est-il opposé à toute restructuration du panier de produits relatif à l'index dans la mesure où elle conduit à une diminution de l'indexation ? Dans la négative, quelle est votre vision de réforme ?

6. Votre parti souhaite-t-il modifier les différents types de congés et d'absences (travail à temps partiel ou autres) accordés aux membres du personnel de la Fonction publique ?

7. La politique du « Bien-être » est un enjeu très important dans le cadre de ce qui est appelé communément la « guerre des talents » dans les recrutements, qui ne manquera pas de toucher la Fonction publique.

Des initiatives ont été menées en matière d'implantation de restaurants de type free flow, diététique durable, mais aussi avec une politique orientée famille par l'organisation de garderie ou de crèche.

Plutôt que de développer ces politiques, celles-ci sont réduites ou supprimées.

Quelle est la position de votre parti concernant la politique du bien-être et de ces initiatives en particulier ?

8. Le traité de libre-échange commercial transatlantique (TAFTA ou TTIP) en cours de négociation entre les États-Unis et l'Europe aura des conséquences néfastes quant à notre modèle de fonctionnement public, de Fonction publique et de concertation sociale.

Quelle est la position de votre parti à l'égard du TAFTA ?

SPF FINANCES

9. Le 7 mai 2009, la **Commission d'enquête parlementaire sur les grands dossiers de fraude fiscale** établissait de nombreuses recommandations. Votre parti s'engage-t-il à une stricte application et mise œuvre de l'ensemble des recommandations sous la prochaine législature ?

Le rapport préconisait que les ministres compétents devaient faire rapport annuellement à la Chambre sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission. Ce rapport devant être soumis pour analyse à la Cour des comptes avant examen en commission compétente. Votre parti s'engage-t-il à respecter cette recommandation ?

10. Le personnel du SPF Finances est particulièrement reconnu pour ses larges compétences techniques bien nécessaires pour rendre un service de qualité à la population, mais aussi pour lutter efficacement contre

la fraude fiscale face à des comptables et avocats fiscalistes de plus en plus spécialisés. Ces compétences, qui profitent largement au département, reposaient sur une **carrière spécifique technique Finances** encourageant les agents à se former et à passer des examens de carrière. Une carrière qui garantissait également une relative indépendance à des fiscalistes soumis à forte pression. Malheureusement, cette carrière spécifique Finances est actuellement mise à mal et ne présente plus d'attrait pour les agents par rapport à la carrière commune, avec un risque évident de pertes de connaissances pour le SPF Finances. La « guerre des talents » tant annoncée ne semble pas une priorité au SPF Finances. Votre parti est-il prêt à défendre une vraie **carrière spécifique technique attractive** au sein du SPF Finances ?

De nombreuses matières fiscales commencent à être régionalisées avec un transfert du personnel du SPF Finances. Votre parti est-il favorable à l'introduction d'une carrière spécifique technique au niveau de l'administration régionale ?

11. La réforme Coperfin 2.0 a engendré une **centralisation** excessive aux Finances : suppression à terme de 400 bureaux sur les 650 existants, ce qui implique la fin de la présence des Finances et de ses missions de service public dans les zones rurales. Nous pensons tout particulièrement aux personnes âgées, précarisées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes souvent démunies face à la complexité des démarches fiscales. Mais nous pensons aussi à l'effet dissuasif de la proximité de centres de contrôles fiscaux. L'informatisation du département permettrait de conserver une décentralisation des services dans des bâtiments administratifs existants sans coûts supplémentaires.

Votre parti est-il favorable à une modification de ce plan de centralisation excessive sous la prochaine législature afin de maintenir un service public de qualité et de proximité, notamment en conservant ou réimplantant des bureaux dans les zones rurales ?

12. Entre 2006 et 2014, les effectifs du SPF Finances ont diminué drastiquement : plus de 18 %, contre 0,1 % pour les autres départements fédéraux. Les agents qui détiennent le savoir et l'expertise partent sans être remplacés. La conséquence évidente est une perte catastrophique d'expertise dans les bureaux. Des services entiers de contrôle fiscaux ont été supprimés au profit de la gestion et du contrôle des (seuls) salariés. La gestion journalière du département atteint elle-même ses limites vu le manque de personnel.

Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les effectifs des Finances en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ? Qu'entendez-vous mettre en œuvre pour limiter cette diminution des effectifs, sous peine de ne plus disposer des ressources humaines indispensables à un fonctionnement efficace du département ?

13. Parallèlement au départ des agents expérimentés, le management des Finances a décidé de supprimer les centres de formation professionnelle, alors qu'ils constituaient un des atouts du département et étaient reconnus pour leur compétence et leur technicité. La complexité croissante de notre fiscalité exige, en sus d'une carrière basée sur des examens techniques, d'une **formation continue de grande qualité**. Êtes-vous prêt à investir dans la formation des fonctionnaires ?

Votre parti est-il convaincu de la nécessité de maintenir des enseignants à temps plein dans les centres de formation aux côtés d'enseignants occasionnels qui combinent tâches opérationnelles et formation ?

14. La commission européenne alloue des ressources annuelles à l'État belge pour financer le fonctionnement des services douaniers. Or, ces ressources ne sont que partiellement affectées aux missions douanières.

Votre parti est-il prêt à réorienter l'entièreté de ces fonds aux missions de contrôle douanier ?

FISCALITÉ

15. La fiscalité sera un enjeu majeur des prochaines élections. Quelle **réforme fiscale** votre parti entend-il mettre en œuvre ? Dans quelle mesure cette réforme fiscale permettra-t-elle de rétablir une véritable justice fiscale et sociale ? Êtes-vous d'accord avec l'UNSP pour affirmer qu'une diminution de la pression

fiscale doit impérativement s'accompagner d'un renforcement sérieux de la lutte contre la fraude fiscale et de mesures précises en vue d'améliorer le recouvrement de l'impôt ?

16. Quelle est la position de votre parti concernant les **intérêts notionnels** ? Votre parti serait-il disposé à prendre des mesures nationales et internationales pour que les sociétés soient taxées sur leur revenu mondial sur base d'un taux minimum ?

17. Quelle est la position de votre parti concernant la levée du **secret bancaire fiscal** ? L'OCDE, la Commission européenne et même l'ONU considèrent que les paradis fiscaux sont des lieux de corruption et de concentration de la fraude fiscale.

Quelles mesures votre parti envisage-t-il pour lutter efficacement contre les paradis fiscaux, y compris au sein même de l'Union européenne ?

Quelle est votre position quant à la levée du secret bancaire et l'octroi en nombre suffisant de la qualité d'officier de police judiciaire à des experts fiscalistes ?

18. Votre parti est-il disposé à établir un **cadastre des patrimoines** dans toutes les composantes du patrimoine, y compris les propriétés financières ?

Vous remerciant par l'attention accordée à notre questionnaire, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir nos salutations les meilleures.

Pour l'UNSP - secteur Finances
Le Président fédéral

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aubry Mairiaux', written over a light blue horizontal line.

Aubry Mairiaux